

LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
97.01	Tableaux, peintures et dessins, faits entièrement à la main, à l'exclusion des dessins du n° 49.06 et des articles manufacturés décorés à la main; collages et tableaux similaires.		
9701.10	-Tableaux, peintures et dessins		
9701.10.10	---Originaux faits par des artistes	En fr.	D
9701.10.90	---Autres	11.3%	B
9701.90	-Autres		
9701.90.10	---Collages originaux et plaques décoratives analogues faits par des artistes	En fr.	D
9701.90.90	---Autres	11.3%	B
9702.00.00	Gravures, estampes et lithographies originales.	En fr.	D
9703.00.00	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières.	En fr.	D
9704.00.00	Timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues, oblitérés, ou bien non oblitérés mais n'ayant pas cours ni destinés à avoir cours dans le pays de destination....	En fr.	D
9705.00.00	Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie, ou présentant un intérêt historique, archéologique, paléontologique, ethnographique ou numismatique.....	En fr.	D
9706.00.00	Objets d'antiquité ayant plus de 100 ans d'âge.	En fr.	D